

ASSOCIATION "AR MADA"

Pour assemblée générale exercice 2021 - 2022

Rapport moral

ORDRE DU JOUR

1 – RAPPORT D'ACTIVITE

Nombre d'adhérents :

3857 sur listing membres et sympathisants dont professions de santé :

- **592** MG + Internes (dont 119 médecins malgaches)
- **128** dermatologues
- **8** chirurgiens
- **10** ophtalmologistes
- **20** gastro-entérologues
- **4** neurologues
- **20** anesthésistes
- **4** allergologues
- **2** oncologues
- **215** chirurgiens-dentistes
- **97** sage-femmes
- **108** kinésithérapeutes
- **133** étudiants en médecine et 4 en pharmacie
- **96** pédiatres
- **72** gynécologues (dont obstétriciens)
- **16** cardiologues
- **8** rhumatologues
- **9** pneumologues
- **3** angiologues
- **5** radiologues
- **10** stomatologues
- **174** pharmaciens
- **850** infirmières
- 46 aides-soignantes
- **24** psy (psychiatres + psychologues)

Nombre de missions : une seule mission en 2021 pour cause de COVID et absence de liaisons aériennes.

2021

- Mission n° 149 pour 4 itinéraires mis en œuvre :
- 1 Tsiribihina 1 - 1 Tsiribihina 2 - 1 Pangalanes Nord - 1 Pangalanes Sud

2022

- 6 Missions : 150 – 151 – 152 – 153 – 154 – 155 pour 24 itinéraires mis en œuvre :
- 6 Tsiribihina 1 - 6 Tsiribihina 2 - 6 Pangalanes Nord - 6 Pangalanes Sud

Nombre de participants :

2021

- **88** toutes compétences confondues (dont 5 médecins et internes malgaches)

2022

- **485** toutes compétences confondues
- (dont 32 médecins et internes malgaches)
- (dont 25 provenance océan Indien)

Nombre de consultants :

2021

- **5599** tous itinéraires confondus.

2022

- **30 660** tous itinéraires confondus (**434 417** depuis janvier 2000)

Extractions dentaires (2021 + 2022) :

- **10 539** tous itinéraires confondus

Ressources 2021 - 2022

- Rappel : retrait mécénat Merck septembre 2020 (signature octobre 2018)
- Régulières :
 - Cotisations des adhérents
 - Participations forfaitaires aux missions

- Ponctuelles :

- Sponsorings individuels
- Fondation Merck Family soutien ponctuel exceptionnel.
- Collectes lors d'événements privés
- Dons privés ou d'organismes divers
- Création du Fonds Evasan/Opérations chirurgicales.

Les comptes rendus de missions

- Accessibles en ligne sur notre site www.ar-mada.fr

Assurances

- Toujours en vigueur, la signature d'une décharge par chaque participant à une mission. L'association souscrit une assurance rapatriement sanitaire et frais médicaux (Europe Assistance) pour chaque mission (uniquement billets avion pris par AR MADA).
- L'association souscrit également une assurance individuelle pour évacuation d'urgence auprès d'Assistance Plus à Antananarivo (budget 25 000€/an)
- La couverture professionnelle est apportée par la convention d'accord de siège et l'inscription à l'ordre des médecins de Madagascar, ainsi qu'une assurance « dirigeant » responsabilité civile souscrite auprès de la compagnie d'assurances Générali.
- Permanence d'un coordinateur à Tananarive pendant chaque mission.

Transporteur

- Le contrat de partenariat avec Air Madagascar a été prolongé jusqu'à fin mars 2023.

Les supports communication et logistiques

- Site AR MADA
 - Abrisés par « Aclidys »
- Les hébergements
 - Tsiribihina : hôtels et bivouacs
 - Pangalanes Sud : bivouacs et un hôtel
 - Pangalanes Nord : cases hôtelières
- Stock pharmacie AR MADA
 - Stockage des médicaments dans deux locaux (2 x 65m²) de l'enceinte de l'hôtel Grégoire (loyer mensuel : 500 €).

Ressources financières

- Reliquat de la subvention de la Fondation MERCK FAMILY épuisée courant 2022.

Perte de l'aisance financière

- Missions : a participation financière forfaitaire individuelle a été augmentée de **110€**, dans le même temps le billet d'avion a subi une majoration de **300€**.
- Pendant la période de confinement qui nous a privé de mission, nous avons aidé nos équipes locales en souffrance à raison de 1 000€ mensuels en moyenne.

Médicaments :

Ressource :

- Achats OPHAM (90% des médicaments)
- Dons de l'association TULIPE
- Participants aux missions
- Fondation Merck Family soutien ponctuel exceptionnel (épuisé)
- Dons de particuliers et entreprises.

L'exercice médical

- Coordinné avec le ministère de la santé dans le cadre d'une convention triennale, et assorti d'une inscription à l'Ordre des médecins et l'Ordre des Odontostomatologistes de Madagascar.

Accord de siège

- Renouvelé par période de 2 années depuis le 28 septembre 2002 (ministère des Affaires

Etrangères).

- Renouvelé à compter du 1^{er} décembre 2022.

Parrainages (AR MADA = intermédiaire)

- L'école de Betafo, près d'Antsirabe, est le principal établissement scolaire avec lequel nous facilitons les parrainages qui sont centralisés administrativement par l'association « Nid-Betafo », créée hors AR MADA.
- Plus d'une centaine d'enfants sont parrainés à ce jour pour environ 100 € par an et par enfant.

2 – RAPPORT FINANCIER - Voir tableaux annexés ou sur site

3 – L'AVENIR

Mécénat

- Des dossiers de soutien à la recherche de mécènes sont à la disposition de tout demandeur souhaitant s'impliquer dans une prospection.
- Nous avons signé un contrat avec une « fundraiser » spécialisée dans l'accompagnement des associations et ONG dans la recherche des financements (deux campagnes HelloAsso initiées)

Candidatures Missions (à la date du 20/01/2023)

- 2023 : **462** inscrits
- 2024 : **333** inscrits

Les itinéraires (objectif : pérenniser quatre itinéraires simultanés)

- Tsiribihina 1 (3 sites de consultations)
- Tsiribihina 2 (3 sites de consultations)
- Pangalanes Nord (6 sites de consultations)
- Pangalanes Sud (3 sites de consultations).

4 – LES RESOLUTIONS

Proposition de calendrier 2023

Du 20 février au 05 mars - Du 03 au 16 avril - Du 22 mai au 04 juin – Du 04 septembre au 17 septembre – Du 16 au 29 octobre – Du 27 novembre au 10 décembre.

Participations financières

- Cotisations d'adhésions (pas d'augmentation depuis le passage à l'euro) :
 - Membre adhérent : 50 €
 - Membre donateur : à partir de 100 € (ouvrant droit à reçu fiscal)
- Missions :
- **Départ de Roissy** : 2 100€ - **Provenance Océan Indien** : 850€

Soutien de l'association Tulipe :

- Refaire une demande de médicaments pour 2023.

Christian GROS
Président de l'association
AR MADA

